

<https://college-leroux.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article175>



*Collège des Gratte-Ciel
Morice Leroux
69 - Villeurbanne*

Nouveau brevet des collèges

- La documentation - Examens/Orientation/Parcours - Brevet des Collèges -

Date de mise en ligne : samedi 1er octobre 2016

Copyright © Collège des Gratte-Ciel Morice Leroux - Tous droits réservés

En cette année de réforme des programmes, le brevet des collèges évolue dans sa notation et dans ses épreuves.

Les points principaux à retenir :

- Une notation sur les compétences acquises à la fin de la troisième
- Des matières à l'écrit lors de l'examen final : Français, Mathématiques, Histoire-Géographie et deux matières parmi Sciences Physiques, Technologie et Science et Vie de la Terre.
- Une soutenance à l'oral sur un E.P.I fait pendant l'année
- Le total est noté sur 700 points.

Toutes les informations nécessaires, sont données dans la pièce ci-jointe.